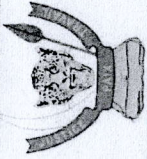


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 092/2023

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION BIEN ETRE

Après avoir reçu le contrat n° 7360/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million neuf cent seize mille trois cent septante deux, quarante huit centimes (USD 1 916 372,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains treize mille quatre cent quatorze, soixante un centimes (USD 13 414,61).

Fait à Kinshasa, le 12/06/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L. YUMBA

Directeur Général a.i

